OCTOBRE 2013

NEUILLY-SUR-SEINE

La lettre du maire

Député des Hauts-de-Seine

n°43

À LA UNE

Mise au point du maire…

« Un article particulièrement virulent d'un grand quotidien du soir à propos d'un immeuble social de Neuilly m'amène à vous faire part de ma réaction :

1) Je déplore une fois de plus la stigmatisation et la critique facile contre Neuilly dès qu'il s'agit de logement social. Je rappelle que la ville n'a pas de disponibilité foncière, que cette contrainte a été reconnue par la Commission nationale du logement lors de ma saisine et qu'elle a également fait l'objet récemment d'une décision favorable de la Cour administrative d'appel demandant à l'État de motiver ses exigences.
2) Pour ce qui concerne l'immeuble visé : la Ville a obtenu de l'État en 2012 son conventionnement en logement social dans l'intérêt des locataires ; elle a programmé une opération de démolition-reconstruction dès que les transferts de logements et d'équipements publics auront été complètement assurés. À mon initiative, un Comité de suivi composé de représentants de chaque cage d'escalier se réunit régulièrement en mairie depuis 2012, permettant un dialogue constructif et la gestion des demandes pendant cette période intermédiaire.

Je regrette cette agitation médiatique non fondée qui ne reflète en rien la réalité locale, nuit à l'image de notre ville et stigmatise certains de ses habitants. »

Stop aux incivilités

Stationnement anarchique, dépôts sauvages, circulation des deux roues sur les trottoirs… ces incivilités encore trop fréquentes dans notre ville compromettent le bien vivre ensemble au mépris de règles pourtant bien établies. Et pourtant les fraudeurs risquent gros… **À lire en pages 4 et 5.**



Dans vos quartiers

Les visites de quartier du maire ont lieu le samedi matin, afin d'aborder, près de chez vous, les sujets qui vous intéressent.

Octobre
- **Samedi 5 : Quartier Perronet-Chezy** – RDV angle Perronet/Chezy à 10 h 30
- **Samedi 12 : Quartier Bagatelle** – RDV place de Bagatelle à 10 h 30

Pour consulter les comptes rendus des visites de quartier :
www.neuillysurseine.fr

ANTENNE MUNICIPALE RUE DELOISON
Permanence d'un élu tous les samedis de 10 h 30 à 12 h en dehors des vacances scolaires.

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous
le vendredi de 16 h à 18 h

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

Adresse postale
M. le Maire, Hôtel de Ville
96, avenue Achille Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire
01 40 88 88 01

NEUILLY DIMANCHE 9:30

Jogging et tai-chi chaque dimanche matin, de 9 h 30 à 10 h 30, départ du parvis de l'Hôtel de Ville



Suivez la ville sur Twitter :
www.twitter.com/villedeneuilly

www.neuillysurseine.fr

ÇA S'EST PASSÉ À NEUILLY

La nouvelle saison sportive a bien commencé !

Le Forum des sports s'est déroulé sur la place du Marché, samedi 7 septembre. Ce rendez-vous sportif incontournable de la rentrée a permis aux Neuilléens de se renseigner et de s'inscrire auprès de plus d'une trentaine d'associations sportives neuilléennes présentes.
Le record d'affluence a été battu grâce à une météo très favorable.
Énorme succès également pour les démonstrations toujours très spectaculaires : capoeira, arts martiaux, salsa, zumba, escrime artistique...
Un stand a été dédié au nouveau practice de golf de la Ville pour informer les visiteurs sur cette installation située au stade Monclar, en accès libre à partir d'octobre.



Le pavillon de Musique, 5 rue Henrion Bertier, fait actuellement l'objet d'une étude sur un projet de rénovation.

Journées européennes du patrimoine 2013

Les journées européennes du patrimoine ont encore attiré de nombreux visiteurs autour des animations programmées pour cette 30e édition. Les visites guidées dans un bus d'époque ont remporté un franc succès. Une exposition « Destins de patrimoine » a permis aux petits et aux grands de voir, ou revoir, le Neuilly perdu et préservé par la loi de protection du patrimoine de 1913. Une occasion aussi de découvrir les bâtiments remarquables de la Ville que l'on ne prend pas le temps de visiter dans sa vie quotidienne avec un parcours disponible sur l'application « VilledeNeuilly ».



Pour revivre l'événement
www.neuillysurseine.fr

Vide-grenier à la Jatte



Affluence record Boulevard Paul-Émile Victor pour le vide-grenier de l'Ile de la Jatte dimanche 22 septembre où de nombreux exposants avaient réservé des stands. Organisé par l'ADRIJ, association des riverains de l'Ile de la Jatte, présidée par Paul Souplet, ce temps fort annuel est très attendu et apprécié des Neuilléens.

Fêtes juives

Accompagné de quelques élus, le maire est allé comme chaque année dans les différents lieux de cultes de la ville à l'occasion des Fêtes de Nouvel an et de Yom Kippour. Jean-Christophe Fromantin a insisté sur les relations fortes d'amitié et de confiance qu'il entretenait avec la communauté Juive et a rappelé la vigilance dont il fait preuve pour permettre à chacun d'exercer sa religion et de perpétuer ses rites.



Le maire à la synagogue
(photo prise le 13 septembre 2009).



fait sa rentrée



Six mois après son ouverture, le nouvel espace de travail et d'orientation pour les jeunes compte plus de 900 inscrits (lycéens et étudiants, résidents ou scolarisés à Neuilly qui préparent un examen ou un concours).

Neuilly Campus, c'est un espace de travail silencieux de 45 places mais aussi un programme d'animations qui permet aux jeunes d'entrer en relation avec le monde professionnel. Ateliers méthodologiques, entretiens individuels et conférences métiers font intervenir des professionnels de secteurs d'activités variés qui témoignent de leur expérience, à titre bénévole, pour aider les jeunes.

L'accès aux services de Neuilly Campus est soumis à l'obtention d'une carte nominative. Préinscrivez-vous sur : neuillysurseine.fr/neuillycampus

Les thématiques des ateliers methodologiques :

- L'entretien de recrutement (emploi/stage)
- Les compétences comportementales
- Utiliser les réseaux sociaux
- L'oral de sélection des écoles de commerce (avril/mai)
- CV et lettre de motivation
- La recherche de stage : méthodologie
- Valoriser son cursus étudiant
- Le projet professionnel : méthodologie

→ Reprise des ateliers à partir du 14 octobre

Les conférences métiers

En octobre, cycle « Les carrières judiciaires et juridiques »

- **Les métiers en cabinet ou en étude,** le 3 octobre
- **Les métiers en entreprise,** le 10 octobre
- **Les métiers du tribunal,** le 16 octobre

à l'Auditorium Sainte-Anne,
62-70, avenue du Roule - 18 h 30 à 20 h
Entrée gratuite.

Tout le détail sur :
www.neuillysurseine.fr/neuillycampus
neuillycampus

Prochaines conférences :

- **Cycle de conférences sur les métiers du commerce,** du 4 au 22 novembre
- **Cycle de conférences sur les métiers de la finance,** du 25 novembre au 13 décembre

Recevoir l'actualité de Neuilly Campus : inscrivez-vous par mail à neuillycampus@ville-neuillysurseine.fr

Neuilly Campus a besoin de vous

Professionnels, venez témoigner de votre expérience à Neuilly Campus

Pour le cycle de conférences sur « Les métiers du commerce », nous recherchons :
- un chef de secteur et un directeur grand compte (clients GMS/CHR) ;
- un chef de rayon et un directeur de magasin dans la grande distribution.

Contactez-nous au 01 40 88 89 20 ou par mail neuillycampus@ville-neuillysurseine.fr

Une classe prépa à Saint-James

Suite à une demande du maire, formulée dès 2010 auprès du Recteur de l'Académie de Versailles afin de développer le lycée Saint-James, une classe préparatoire aux concours des grandes écoles de commerce et de management vient d'ouvrir dans l'établissement.

La prépa, qui accueille 36 élèves titulaires d'un baccalauréat ES et L option maths, leur permet aussi d'accéder dans de bonnes conditions au deuxième cycle sélectif des universités grâce à un partenariat entre le lycée et l'université Paris X. Les étudiants pourront valider des ECTS et accéder aux licences économie-gestion, LEA, économie-langues et civilisations américaines et anglaises, économie-langues et civilisations espagnoles, économie-langues et civilisations allemandes soit en cours de cursus, soit en fin de 2e année. Ils devront avoir un bon niveau d'anglais et si possible la certification Cambridge ou le TOEFL. **Autre nouveauté : la mise en place d'une prépa sciences Po dès la classe de première** pour les élèves motivés avec des enseignants du lycée en anglais, économie et histoire et qui se déroulera en deux ans.



La classe prépa en compagnie de Madame Corbière, proviseure.

Halte aux incivilités

La qualité de vie à Neuilly est élevée. Le soin apporté à l'environnement et à la rénovation des espaces publics par les équipes de la Ville y contribuent. Cependant, le bien être de tous ne peut être préservé sans le respect de règles élémentaires qui fondent le bien vivre ensemble.
Si des sanctions sont prévues en cas d'incivilités, il est toujours préférable que chacun adopte la bonne attitude pour éviter le recours à la sanction.

Dépôt d'encombrants sur la voie publique



Sanction : 1 500 € maximum et 3 000 € en cas de récidive.

Solution : la collecte gratuite des objets encombrants et des déchets électrique et électronique (dans la limite de 5 m³ par adresse) est assurée à votre domicile un mercredi sur deux, toute l'année. L'inscription est obligatoire, au moins 48 heures à l'avance, à effectuer en ligne sur le site internet de la Ville ou par téléphone : 01 56 83 15 79.
Dates et lieux de ramassage dans le calendrier de collecte et sur le site internet.
Il est préférable de déposer les encombrants dans la cour de votre immeuble en le précisant lors de votre inscription. Il est interdit de les sortir sur le trottoir la veille au soir pour des raisons de sécurité et de salubrité publique.

Dépôts sauvages autour des poubelles



Sanction : 750 € maximum

Solution : déposer les déchets et/ou les sacs dans les poubelles de votre immeuble mises à la disposition par la mairie ou dans les 137 poubelles et 506 porte-sacs mis à disposition par la Ville sur la voie publique.

Sortie des poubelles le soir



Sanction : 38 €

Solution : les bacs doivent être sortis le matin au plus près de l'horaire de passage de la benne et rentrés aussitôt après la collecte.
À savoir : 17 000 bacs à ordures ménagères et collectes sélectives sont mis à disposition dans les immeubles par la Ville.

ACTUALITÉS



Déjections canines sur la voie publique



Sanction : 35 €

Solution : la Ville met gratuitement à disposition des propriétaires de chiens 61 distributeurs de sachets assortis de corbeilles destinées aux déjections canines. Pensez à mettre un sac d'avance dans votre poche quand vous sortez votre chien.

À savoir : le tonnage des déjections canines ramassées, en dehors des mois d'été, est de 4,3 tonnes par mois.
Bientôt dans les rues de la ville, un médiateur canin, spécialiste du comportement animal, ira à la rencontre des propriétaires de chien afin d'échanger avec eux et leur présenter le dispositif de propreté mis en place par la Ville.



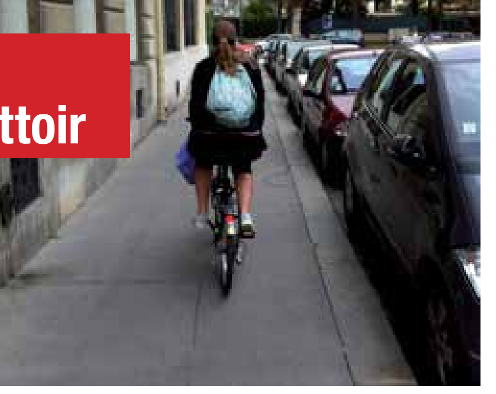
Stationnement anarchique

Sanction : 35 € + fourrière.

Solution : stationnement dans les 10 parkings publics souterrains.
Stationnement de courte durée pour un achat rapide : limité à 30 mn et gratuit avec utilisation d'un disque horaire de stationnement.
Stationnement sur les aires de livraison entre 15 h et 20 h dans les mêmes conditions que le stationnement de courte durée. Puis librement de 20 h à 7 h.

À savoir : les disques de stationnement sont disponibles gratuitement auprès des débits de tabac, des pharmacies et à l'Hôtel de Ville.

Circulation des deux roues sur le trottoir



Sanction : 90 €.

Solution : empruntez de préférence les pistes cyclables et les artères en zone 30.

En bref

Voirie : signalez-nous les problèmes

Deux fois par mois, une équipe d'agents de la voirie passent au crible un quartier afin de traiter les problèmes en profondeur et d'apporter des solutions rapides, en complément du travail quotidien des équipes municipales.
Prochaines interventions : 7 octobre, secteur Inkermann /Borghèse/Nortier et 21 octobre, secteur Jatte/ Bourdon/Général Leclerc.
Vous avez des remarques relatives à votre quartier ? Signalez-les sur le site de la Ville, rubrique Environnement ou par téléphone :
01 40 88 88 81

Carte Améthyste

Pour un usage plus simple, le conseil général a transféré la carte Améthyste sur le PassNavigo. Cette modification s'est traduite par un retard technique dans le renouvellement des cartes. Le conseil général met tout en œuvre afin de réduire celui-ci dans les meilleurs délais.

Vous avez un salarié à votre domicile ? Vous êtes un particulier employeur ?

Attention au travail non déclaré qui engage votre responsabilité.
Le syndicat des particuliers employeurs et la Ville de Neuilly se sont engagés dans une démarche commune. Avec l'aide juridique et technique du syndicat, l'Espace solidarité seniors vous informera et trouvera la solution la plus adaptée à votre situation.
Espace solidarité seniors :
01 40 88 87 07
clic@ville-neuillysurseine.fr
Syndicat des particuliers employeurs (SPE) :
01 42 60 46 77
info@syndicatpe.com
www.syndicatpe.com

Tribunes libres

Une bonne rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est particulièrement bien passée pour les 4 200 enfants des écoles maternelles et primaires dont la Ville a la charge.

Élèves et enseignants ont investi des écoles qui ont bénéficié d'importants travaux durant l'été, notamment la maternelle Roule avec des fenêtres et salles de classes rénovées et les cours des écoles Huissiers et Charcot entièrement refaites.

Le maire et son adjoint à l'Enfance sont allés à la rencontre des parents en prenant le temps d'aller dans chaque école.

Cette rentrée 2013 se caractérise également par une hausse sensible des inscriptions d'enfants à l'étude et dans les centres de loisirs, nécessitant des recrutements supplémentaires d'animateurs pour le temps périscolaire.

La Ville va par ailleurs préparer tout au long de l'année le passage aux nouveaux rythmes scolaires, applicables à la rentrée 2014.

Les élus de la majorité municipale

Le logement social

Nous revenons à nouveau sur le thème du logement social suite à une mise en cause récente de Neuilly dans un grand quotidien du soir.
La vérité des chiffres : le nombre de logements sociaux est passé de 391 en 2001 à 954 à fin 2007, pour atteindre 1 490 en 2009. Pendant cette période un nouveau logement sur deux réalisés à Neuilly est un logement social.
Depuis l'adoption de la loi SRU en 2000 notre ville a appliqué la loi de la République et n'a quasiment jamais payé l'amende car les investissements engagés par Neuilly compensaient l'amende potentielle.
Pour ce qui est du 167, avenue Charles de Gaulle, dès le premier débat budgétaire de cette mandature, le groupe Fidèle à Neuilly a proposé que cet espace de près d'un hectare soit le prochain grand chantier de la ville après le Théâtre des Sablons. Déjà en décembre 2010 nous proposions de redonner une vocation sportive à l'emplacement du théâtre et de prévoir une rénovation complète des logements par une opération en plusieurs phases étant donné la nécessité du relogement des locataires durant les travaux.
En ouvrant ce chantier du 167, avenue Charles de Gaulle, nous apporterons une nouvelle offre de service à l'ensemble des Neuilléens et améliorons les conditions de logement des locataires.

Les élus du groupe « Fidèle à Neuilly »

L'agenda du Maire

SEPTEMBRE

2 septembre : rentrée scolaire Saussaye A, maternelle Charcot et maternelle Michelis – 4 septembre : débat à l'Assemblée nationale sur la situation en Syrie – **5 septembre :** rentrée scolaire Huissiers ; fête de Rosh Hachana ; rentrée scolaire Poissonniers – **6 septembre :** rentrée scolaire Charcot A et B, maternelle Dulud et Gorce-Franklin – **7 septembre :** visite du quartier Peretti-place Sainte-Foy ; forum des sports – **9 septembre :** rentrée scolaire maternelle Roule ; rencontre avec M. Duwoye, nouveau recteur de l'Académie de Versailles – **10 septembre :** rentrée parlementaire ; visite de l'Assemblée nationale avec la classe de CM2 Madeleine Michelis ; interview sur LCI – **11 septembre :** rencontre avec le président de la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale – **12 septembre :** rentrée scolaire Michelis A et B ; cérémonie de remise des prix à l'entrepreneur de l'année d'Ile-de-France – **14 septembre :** visite du quartier Saussaye ; visite des lieux de culte à l'occasion de Yom Kippour – **15 septembre :** journées européennes du patrimoine – **16 septembre :** rentrée scolaire Saussaye B ; accueil d'une délégation d'élèves suédois du lycée Saint-Dominique – **17 septembre :** conférence Neuilly LAB ; Assemblée nationale – **18 septembre :** déjeuner avec le Conseil paroissial de l'église Saint-Jean-Baptiste ; visite à la Fondation *Paul Parquet* à l'occasion des nouveaux travaux – **19 septembre :** inauguration du bureau ADER de Neuilly ; soirée caritative de l'association *Sourire* ; concert d'ouverture de la saison culturelle de l'AUAN – **20 septembre :** réunion avec le commissaire ; comité syndical Paris Métropole – **21 septembre :** visite du quartier Borghèse/Victor-Hugo – **22 septembre :** vide-grenier de l'Ile de la Jatte ; **23 septembre :** commission des finances – **24 septembre :** déjeuner avec le conseil d'administration de la Maison des jeunes et de la culture – **25 septembre :** conseil municipal – **26 septembre :** 3e journée de l'immobilier ; goûter des séniors à *Temps Libre* – **27 septembre :** déjeuner Neuilly nouveaux médias – **28 septembre :** visite du quartier Longchamp : thé dansant à la résidence Belœil – **30 septembre :** conférence de rentrée de l'AUAN

EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



En mai dernier, le député Jean-Christophe Fromantin a lancé « PLF entrepreneurs », un groupe de travail réunissant des entrepreneurs, des investisseurs, des avocats fiscalistes ainsi que les réseaux de promotion de l'entreprise comme le MEDEF, la CGPME, CroissancePlus, l'Organisation patronale des très petites entreprises et ASMEP-ETI. Les objectifs sont de suivre le débat budgétaire à l'occasion du projet de loi de finance 2014, en étant attentifs aux mesures susceptibles d'avoir un impact sur la situation des entreprises et de proposer des amendements, selon une démarche pragmatique, constructive et transpartisane.

Plus d'informations sur www.plfentrepreneurs.com.

Une école de golf au stade Monclar

Sur la nouvelle aire de golf aménagée par la Ville au stade Monclar (55, bd du parc dans l'Ile de la Jatte), l'association *Neuillygolf* propose des cours individuels et collectifs avec une équipe de professeurs (PGA) agréés par la Fédération Française de golf.

Dans le cadre d'une pratique de sport loisir et/ou compétition, débutant ou golfeur confirmé pourra progresser à son rythme. Créée en 2008, l'association, avec plus de 200 adhérents, s'adresse aux habitants et aux jeunes scolarisés de Neuilly ainsi qu'aux personnes y travaillant. Elle a pour priorités de former, enseigner et participer à des compétitions par équipes ou individuelles dans les plus beaux golfs autour de Neuilly.
Rappelons que la nouvelle aire de golf est en accès libre tout au long de l'année sur simple présentation de la carte Pass'Sport délivrée gratuitement par la direction des sports de la Ville.
Les horaires d'utilisation sont consultables sur www.neuillysurseine.fr (rubrique Sport) ou à la direction des sports au 01 55 62 63 30 et djs@ville-neuillysurseine.fr



Informations sur l'école de golf :
Association *Neuillygolf*
82, avenue Charles de Gaulle
Tél. : 06 07 68 27 66
neuillygolf@gmail.com
www.neuillygolf.com

À savoir

Entrée libre.

Les horaires :
lundi, jeudi et vendredi de 19 h à 22 h 30. Dimanche de 10 h à 20 h.

L'accès est réservé aux détenteurs de la carte PASS'SPORT ou de la carte Neuilly Golf.

Tarifs
- Un seau de 30 balles : 2 euros.
- Une carte de 5 seaux : 8 euros.
- Une carte de 10 seaux : 15 euros.

L'ANSIAD fête ses 30 ans



L'*Association Neuilléenne de soins infirmiers à domicile*, créée en octobre 1983 par Jacqueline Camus et présidée par M. Dupont Fauville, a pour objectif le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Une belle évolution
De 50 personnes suivies en 1984, l'association en accompagne aujourd'hui 191 chaque jour ! Son activité de soins s'est étendue et permet désormais une prise en charge individuelle à domicile en début de maladie et propose des actions d'accompagnement et de réhabilitation en vue de maintenir les capacités de personnes ayant des troubles cognitifs.
Pour profiter des services de l'ANSIAD, il faut une prescription médicale, en lien avec le médecin traitant afin que les soins d'hygiène, les soins infirmiers spécifiques et la coordination avec les aidants familiaux ou les professionnels soient pris en charge à 100 % par la caisse de Sécurité sociale de la personne soignée. Pour faciliter les démarches, l'association s'occupe de la prise en charge administrative.

Bon anniversaire !
À l'occasion de ses 30 ans, l'ANSIAD a réuni tous ses partenaires au 167 – Espace de loisirs, en présence du maire et sous le haut patronage du président du conseil général, Patrick Devedjian. Une occasion d'échanger sur l'évolution de l'association, ses projets en cours et à venir qui permettront de répondre aux différents besoins de la population.
ANSIAD - 2, rue de l'Église.
01 46 40 12 74 – www.ansiad.fr

En bref

La Comédie de Neuilly joue la solidarité du 8 au 17 octobre

La Comédie de Neuilly joue chaque année bénévolement au profit d'associations caritatives. L'entrée du spectacle est l bre et la générosité des spectateurs apporte un soutien direct à des actions et des projets caritatifs.
Au programme cette année, **« Quelle famille »**, une comédie-vaudeville de Francis Joffo sur une famille peu ordinaire… Du 8 au 17 octobre au 167 – Espace de loisirs. 167, avenue Charles de Gaulle. **Réservations : lacomediedeneuilly@hotmail.fr**
Renseignements : 01 45 01 57 56

Rencontre d'un écrivain

La *Bibliothèque pour Tous* recevra Beata de Robien, historienne et écrivain d'origine polonaise, pour la présentation de son nouveau roman *Fugue polonaise*, le journal d'une adolescente à Cracovie en 1953, le **lundi 14 octobre, de 15 h à 16 h 30**. L'association vous accueille du lundi au samedi à la Maison des associations 2 bis, rue du Château. Droits d'inscription annuels : 20 euros. Information et horaires : 01 47 38 16 85



SORTIR À NEUILLY

Entrez, c'est ouvert !

Journées portes ouvertes des Ateliers d'artistes
Samedi 12 et dimanche 13 octobre de 11 h à 19 h

Depuis 2008, les artistes de Neuilly vous ouvrent les portes de leurs ateliers. Cette 6e édition est l'occasion de découvrir de nouveaux artistes dans leur espace d'inspiration...
En point de départ, l'Hôtel Arturo Lopez présente une œuvre de chaque artiste. Le programme complet, envoyé à tous les Neuilléens et disponible dans les lieux municipaux, permet de repérer dans la ville les 47 artistes (dont 13 nouveaux cette année) et de trouver les ateliers personnels ainsi que les lieux d'exposition collectifs : l'Hôtel Arturo Lopez, la Maison des jeunes et de la culture, Le 167 – Espace de loisirs, la Maison de la famille, l'association *Temps Libre* et le 21, rue Beffroy.
Deux animations sont également proposées : votre portrait réalisé par l'artiste Marc Faivre (dans son atelier), et une initiation à la taille et au modelage par l'artiste Maurizio Toffoletti (Esplanade Saint-Jean-Baptiste).

Alors entrez, c'est ouvert !

Informations disponibles sur www.neuillysurseine.fr ou par téléphone au 01 55 62 61 20

La Médiathèque à l'heure italienne

De la découverte de la gastronomie italienne et de ses produits phares lors d'une conférence à l'initiation à l'art lyrique pour les plus jeunes ou pour les adultes, en passant par des contes et des comptines italiennes, des ateliers pour les enfants autour de Léonard de Vinci ou du designer Bruno Munari, un panorama de la culture italienne est proposée en octobre et novembre.

Découvrez le cinéma italien
Dans le cadre du mois du film documentaire, la réalisatrice du documentaire autour de Paolo Fresu, jazzman sarde, présentera son film. Une conférence sur le cinéma italien et son reflet de la société et une présentation du courant néoréaliste italien compléteront cette présentation. **Entrée libre. Programme complet et réservations sur : www.neuillysurseine.fr**

L'Auditorium Sainte-Anne fait sa rentrée

Nouvellement ouvert, il propose un regard différent sur la culture avec un programme à partir d'octobre.

L'art contemporain, mode d'emploi
8 rencontres pour s'initier à l'art contemporain avec Elisabeth Couturier. **Un mardi par mois - 1 h**

L'Ecole du spectateur
Découvrez l'envers du décor, appréhendez les différents métiers de la scène et échangez avec des professionnels du théâtre. Découvrez six spectacles de notre programmation en levant le voile sur les secrets de fabrique. **Un lundi par mois - 1 h 30**

Musique en famille
Ecoutes, commentaires, jeux participatifs, rencontres pour tisser un lien avec de jeunes talents venus de tous horizons, imaginés par Béatrice Martin. **Un samedi par mois – 1 h**

Téléchargez le programme sur : www.theatredessablons.com

À ne pas manquer

DEMAIN IL FERA JOUR
Henry de Montherlant
Vendredi 11 octobre 20 h 30



Ce huis clos familial féroce nous parle de l'ambiguïté et de l'inconscience humaine sous l'occupation. Le génie de Michel Fau et le talent de Léa Drucker vous attendent pour ce spectacle fascinant.

VOLPONE OU LE RENARD
Ben Jonson
Mardi 15 octobre 20 h 30
Voici un des grands rôles du répertoire confié à Roland Bertin, irrésistible dans le rôle de Volpone, vieillard feignant l'agonie et attirant les prétendants à sa succession.

Réservations :
En ligne : sur le site internet : www.theatredessablons.com. Inscrivez-vous à la newsletter du Théâtre des Sablons
Billetterie au Théâtre des Sablons :
62-70, avenue du Roule, du mardi au samedi de 13 h à 19 h - 01 55 62 60 35
Téléchargez gratuitement l'application du Théâtre des Sablons sur votre tablette

Si vous recevez irrégulièrement La **lettre** du **maire** dans votre boîte aux lettres, merci de contacter le : **0 800 07 12 50** (appel gratuit) ou adressez vos réclamations à : **neuilly@champar.com** • Pratique ! **Pour recevoir la Lettre du maire par courriel.** Inscrivez-vous sur le site **www.neuillysurseine.fr**

La **lettre** du **maire** – Député des Hauts-de-Seine – *Publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine.*
Hôtel de Ville, 96, avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine, Tél. 01 40 88 88 88. **Directeur de la publication** : Jean-Christophe Fromantin, député maire. **Directrice de la rédaction** : Emmanuelle Silve-Tardy. **Secrétaire de rédaction** : Frantz Guinand. **Photos** : Lalie Massako, Fotolia, Neuilly Journal, Assemblée nationale, DR. **Création** : Saisons.
Mise en page : agence paradigme. **Impression** : Desbouis-Grésil.
Tirage : 34 000 exemplaires. **Diffusion** : portage en boîtes aux lettres.
Dépôt légal : septembre 2013.





10-31-1444 – Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org